



LUX ASAPH YEPMOU
FORMATION CONTINUE D'ADULTES
179 Rue Du Fesquet -Apt 19 - 34080 Montpellier
SIRET : 793425646 00023 - APE : 85559A
Habilitation INRS
N° 3139/2014/PRAP2S-1/23 N° 3138/2014/PRAPIBC-1/23
N° 2981/2013/SST-1/23



H0.B0

PROGRAMME

Objectifs

Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité.
Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre.
Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail.

Public concerné

Personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des pièces nues sous tension en basse et/ou haute tension.

Prérequis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Lieux

INTRA ou INTER

ORGANISATION

La formation comprend 1 module obligatoire et 2 aux choix :
- Module Tronc commun 1 : Formation théorique de 6 heures (module obligatoire)
- Module Exécutant de travaux d'ordre non électrique (H0 B0 HOV) : Formation de 2 heures
- Module Chargé de chantier (H0 B0H0V) : Formation de 4 heures

Le nombre de participant est limité : 5 à 8 personnes.

La formation sera assurée dans vos locaux, pour tenir compte des spécificités de l'entreprise, de ses besoins particuliers (INTRA) ou dans nos locaux (INTER).

A l'issue de la formation, les stagiaires recevront une attestation de suivi de formation. Il appartiendra à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation à ses salariés.

CONTENU

Module Tronc commun 1 (durée 4 heures de théorie + 2 heures de pratique)

- Les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc ...)
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les limites des différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Le principe d'une habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et leur fonction
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Durée : 4 Heures

Coût : Pris en charge par l'OPCA



LUX ASAPH YEPMOU

FORMATION CONTINUE D'ADULTES

179 Rue Du Fesquet -Apt 19 - 34080 Montpellier

SIRET : 793425646 00023 - APE : 85559A

Habilité INRS

N° 3139/2014/PRAP2S-1/23 N° 3138/2014/PRAPIBC-1/23

N° 2981/2013/SST-1/23

Module Exécutant de travaux d'ordre non électrique (H0 B0 HOV)

(durée 1h30 de théorie + 0h30 heures de pratique)

- Les acteurs concernés par les travaux
- Les limites de l'habilitation chiffre 0

Module Chargé de Chantier (H0 B0 HOV) (durée 3 heures de théorie + 1 heure de pratique)

- Les acteurs et documents concernés par les travaux
- Les limites de l'habilitation chiffre 0

VALIDATION

Le stagiaire sera évalué par un QCM (partie théorique) et par une évaluation pratique.

L'ensemble des résultats, permettra de donner un avis favorable ou non à l'employeur.



LUX ASAPH YEPMOU
FORMATION CONTINUE D'ADULTES
179 Rue Du Fesquet -Apt 19 - 34080 Montpellier
SIRET : 793425646 00023 - APE : 85559A
Habilitation INRS
N° 3139/2014/PRAP2S-1/23 N° 3138/2014/PRAPIBC-1/23
N° 2981/2013/SST-1/23



BE

PROGRAMME

Objectifs

Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité.
Réaliser des manœuvres d'exploitation, de consignation et d'urgence.

Public concerné

Personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des pièces nues sous tension en Basse Tension.
Personnes exécutant des manœuvres d'exploitation et d'urgence, de mise hors service d'un équipement (moteur, machine ...), de manœuvre de consignation pour son propre compte.

Prérequis

Avoir suivi le tronc commun 1 (voir habilitation H0 B0 H0V)

Lieux

INTRA ou INTER

CONTENU

La formation comprend 2 modules : Module Tronc Commun 1
Formation théorique de 6 heures (module obligatoire)

Les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc ...)

- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les limites des différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Le principe d'une habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et leur fonction
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module Intervention Basse Tension de Remplacement et Raccordement, de Manœuvre et de Consignation (BE Manœuvre) (durée 8 heures)

Durée : 14 heures

Coût : Pris en charge par l'OPCA